

L'homme qui valait 1 200 ans de Smic

PAR JACK DION

Lors d'un discours à Montréal, Pascal Lamy, qui a la double casquette de directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et de membre du PS, s'est interrogé sur ce « *capitalisme de marché qui est intrinsèquement injuste* ». Il a même évoqué la nécessité de « *trouver des alternatives* ». De la part du grand prêtre du libre-échange fou et de la mondialisation dérégulée, le propos tient de la farce. C'est un peu comme si Berlusconi s'interrogeait sur l'éducation des jeunes filles. Reste un constat qui résonne comme un aveu.

En effet, l'actualité abonde d'exemples illustrant la soudaine illumination de Pascal Lamy. Ainsi le Secours catholique a-t-il annoncé que le nombre de personnes obligées de demander une aide s'était élevé à près de 1,5 million en 2009, soit 80 000 personnes de plus en un an. D'où ce cri du secrétaire général de l'organisation, Pierre Levené : « *On est proche du scandale en laissant autant de gens avec si peu.* »

En entendant cette homélie, Antonio Belloni, directeur général du groupe LVMH, a dû sourire. Grâce à la vente d'une partie de ses stock-options, l'adjoint de Bernard Arnault, grand patron du géant du luxe, a réalisé une plus-value de 18 millions d'euros, soit l'équivalent de près de mille deux cent ans de Smic. Empocher une telle somme en une seule journée, c'est un miracle digne de la multiplication

des petits pains, à cette différence que le seul bénéficiaire de l'opération est le sieur Belloni, qui fut le dirigeant du CAC 40 le mieux payé de 2009, avec un salaire annuel de 5,3 millions d'euros. Sans doute est-ce la modestie de ses revenus qui l'ont conduit à réaliser ce jackpot, afin de joindre l'inutile à l'agréable. Comment ne pas

aggravante. Ce n'est pas parce qu'un scandale est légal qu'il n'est pas condamnable. Or, les privilèges accordés à l'élite des affaires constituent un défi au sens commun, doublé d'une insulte aux valeurs de la République.

En effet, Belloni n'est qu'un cas parmi d'autres. Les plus-values potentielles sur stock-options sont estimées à 125 millions d'euros pour Bernard Arnault ; à 13,5 millions pour Benoît Potier (Air Liquide) ; à 11,1 millions pour Xavier Fontanet (Essilor) ; à 11 millions pour Xavier Huillard (Vinci) ; et à 7,9 millions pour Henri de Castries (Axa).

Ces princes de la finance peuvent toucher le gros lot à tout moment, en vertu de leurs bons et loyaux services. Les mesurées fiscales prises à l'encontre de ces revenus, dignes des droits féodaux, tiennent du faux-semblant. Pour l'essentiel, on s'en tient aux déclarations d'intention édictées par le Medef, pour « limiter » les excès, comme si des drogués à l'argent pouvaient s'autocontrôler.

En vérité, malgré une crise dont on nous a dit qu'elle allait permettre de rebattre les cartes du jeu économique, rien n'a changé. Tout continue comme avant, avec la bénédiction des apôtres du néolibéralisme, dont l'ineffable Pascal Lamy, qui semble découvrir la Lune et le capitalisme. Autant dire que pour imaginer une « alternative », ils ne sont pas forcément les mieux placés. ■



Antonio Belloni, adjoint de Bernard Arnault au sein de LVMH, a réalisé une plus-value de 18 millions d'euros.

Jacques Brinon / ap / sipa

mesurer les dégâts causés par un tel déni de justice ? La France sort meurtrie du long conflit des retraites. Durant plusieurs semaines, des ministres ont expliqué qu'il fallait accepter des sacrifices, se montrer généreux, penser aux générations futures. Et d'un seul coup tombe l'affaire Belloni, qui est la preuve par a + b que ce discours est une fable, et que la morale faite aux uns ne s'applique pas aux autres.

Interrogé par *le Parisien*, qui a révélé l'affaire, un porte-parole de LVMH a rétorqué : « *Antonio Belloni a parfaitement respecté les règles.* » C'est exact, mais en l'occurrence il s'agit d'une circonstance